

Le but de cette formation

Cette formation a pour but de donner aux nouveaux élus CHSCT les bases pour accomplir leur mission dans l'intérêt des salariés et en conjugaison avec les orientations de la Cgt.

Public concerné

Les nouveaux élu-e-s au CHSCT.

Objectifs du stage

A l'issue de cette action de formation, les participant-e-s seront capables de :

- restituer les orientations en matière de travail, de santé et de prévention ;
- et d'assumer les principales tâches de l'élu-e CHSCT.

Contenu

Les concepts de santé, travail et prévention ; et l'importance de la démarche de prévention de l'élu-e Cgt.

Les textes régissant les CHSCT.

Notre démarche de promotion de la santé au travail.

Le sens et la nature de la mission de prévention.

Les institutions à disposition du CHSCT et leur rôle respectif.

L'accident du travail : analyse des causes, renseignement du procès verbal, préparation d'une réunion du CHSCT suite à un accident, analyse critique d'un accident pour en déduire les objectifs de prévention.

Le champ de la santé dans l'activité du CHSCT.

Les liens nécessaires entre l'activité revendicative du syndicat et l'action du CHSCT et des élu-e-s Cgt ; des pistes pour les rendre effectifs dans leur activité.

Durée

5 jours

Parution : mars 2002